

la croissance économique d'un pays ou d'une province, on se gardera bien de faire de la discrimination quant à la rémunération ou aux conditions de travail à leur égard.

De plus, monsieur l'Orateur, tous les membres de la société, à plus forte raison les pouvoirs publics, doivent traiter ces travailleurs comme des personnes et non comme des instruments de production. Ils doivent faciliter la venue au pays de leur famille, leur aider à se procurer un logement convenable et favoriser leur participation à la vie sociale du pays ou de la région d'accueil. On doit cependant, si c'est possible, aider les agriculteurs à se procurer les instruments nécessaires à leur travail à des prix convenables.

• (3.50 p.m.)

Le ministre de l'Agriculture et le gouvernement actuel se sont-ils engagés à remettre l'agriculture sur un bon pied? Le gouvernement s'est-il engagé à fournir aux cultivateurs, à des prix raisonnables, les instruments dont ils ont besoin pour l'exercice de leur métier?

L'honorable ministre de l'Agriculture a-t-il réclamé l'abolition de la taxe de 12 p. 100 sur les matériaux de construction pour les cultivateurs? En supprimant cette taxe, on rendrait service à la classe agricole, dont les dépenses seraient réduites d'autant.

L'honorable ministre de l'Agriculture a-t-il demandé que ce Parlement, au lieu de payer 100 millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest pour les empêcher de semer, distribue ces 100 millions en escompte compensé pour le transport des grains de provenance dans les provinces de l'Est, afin de réduire le coût des «moulées» et permettre ainsi aux cultivateurs de produire à meilleur marché ou, sinon, de rendre au moins leur commerce rentable? L'honorable ministre de l'Agriculture n'a jamais parlé de cela. Il y a peut-être pourtant déjà songé alors qu'il était créditiste, mais il n'y pense plus à présent.

C'est alors que le gouvernement devrait intervenir. Au lieu de payer pour empêcher le cultivateur de produire, il devrait verser ces sommes en escompte compensé, en vue de réduire les prix, et laisser produire les cultivateurs. Il en coûte moins cher de les laisser produire que de les payer à rien faire, et d'empêcher la terre de produire. La terre n'arrêtera pas de produire, car c'est la Providence qui la fait produire. Il n'y a pas de problème de ce côté-là, et personne n'a peur de manquer de pain demain. Mais tous ont peur de manquer d'argent.

L'honorable ministre de l'Agriculture n'a jamais fait aucune proposition visant à augmenter le pouvoir d'achat en vue de permettre à ceux qui n'en ont pas assez d'acheter les produits de la ferme. Comme il y a excédent

de produits agricoles tant dans l'Ouest que dans l'Est, l'honorable ministre de l'Agriculture devrait intervenir. S'il est vraiment Canadien, s'il désire vraiment effectuer des réformes sociales et économiques, s'il veut vraiment que l'agriculture continue d'exister, au lieu de la plonger davantage dans le marasme, par l'adoption de lois et de règlements criminels comme ceux qu'on cherche présentement à nous imposer, il devrait proposer des mesures constructives. Le projet de loi à l'étude est criminel. On doit le qualifier ainsi. Il faudrait même trouver encore d'autres mots plus cruels pour le qualifier.

Le bill C-197 vise à établir de nouvelles restrictions relativement à la production. En effet, le gouvernement désire augmenter le prix de revient des produits de ferme pour faire vivre une armée de fonctionnaires qui auront pour tâche de réglementer tout le travail des agriculteurs.

Pour contrôler et réglementer la production des œufs et des volailles, le gouvernement a l'intention d'augmenter en une seule fois le prix des œufs de 20 p. 100. Ainsi, ceux qui profiteront le plus de la production agricole ne seront pas les agriculteurs, mais les diplômés d'universités, les inspecteurs et les contrôleurs qui viendront dire aux agriculteurs: Cessez de produire, laissez vos terres en jachère pendant deux ou trois ans, il existe des excédents de production partout.

On ne se rend malheureusement pas compte que c'est l'argent qui manque aux consommateurs qui désirent acheter les produits. On peut produire tout ce qui manque aux consommateurs, mais on ne veut pas que ces derniers aient un revenu suffisant leur permettant d'acheter les produits qui leur sont nécessaires.

La Commission canadienne du blé a-t-elle pu jouer son rôle de façon adéquate? Les prêts agricoles ont-ils été jugés satisfaisants par les agriculteurs? N'ont-ils pas plutôt profité aux prêteurs de capitaux qui ont retiré 8, 10 ou 12 p. 100 d'intérêt? La population travaille toujours pour les capitalistes.

Tous les organismes administratifs gouvernementaux sont conditionnés par le contrôle des citoyens, afin de toujours permettre aux financiers qui se cachent derrière les politiciens, et surtout derrière les ministres, de réaliser plus de profit. C'est à cause de ces gens-là que les gouvernements adoptent des lois qui visent à détruire la dignité, la liberté, l'initiative et la productivité des Canadiens.

On établit de nouveaux ministères, de nouveaux organismes, de nouveaux règlements, et l'on impose de nouvelles restrictions à la liberté de citoyens laborieux, responsables de la production nécessaire à tous les citoyens du Canada.